

chapitre 4

Genappe, le 25 janvier 2026

A LA DÉCOUVERTE DE LA LETTRE AUX **GALATES**



JOIN US 
RUE DE CHARLEROI 17A, 1470 GENAPPE

introduction

- écrite en grec
- adressée à des chrétiens du centre de la Turquie actuelle
- rédigée par Paul entre ses 2 premiers voyages missionnaires

Souvenez-vous, Jean, nous a introduit l'étude de la lettre aux Galates, écrite en Grec, en situant géographiquement la Galatie, centre de la Turquie actuelle, en décrivant le contexte géopolitique et en rappelant qui étaient ces Galates venus de Gaule et quand ils ont été évangélisés par Paul.

crise galate

1.	évangélisation de la Galatie par Paul	Actes 13.14 à 14.23
2.	visite de la Galatie par des émissaires judéo-chrétiens	Actes 15.1
3.	crise galate	
4.	rédaction de la lettre aux Galates par Paul	
5.	concile de Jérusalem sur le respect de la loi par les non-judéens	Actes 15.6-21

Grâce au livre des Actes, nous avons la description des différentes phases de l'histoire des Galates. En Actes 13 et 14 nous voyons l'évangélisation des Galates par Paul ; en Actes 15 la description de la vive discussion entre ceux qui désiraient imposer la loi juive aux nouveaux chrétiens qui aboutira au concile de Jérusalem

chapitres 1 et 2

- rétablit son autorité comme apôtre
- oppose l'enseignement judaïsant avec son enseignement à lui
- rappelle son parcours pour insister sur son statut d'apôtre
- rappelle qu'il s'était déjà opposé à l'enseignement judaïsant
- énonce que la foi justifie, et non la loi

Arnaud nous a présenté les 2 premiers chapitres où Paul rétablit son autorité comme apôtre, rappelle qu'il s'est déjà opposé à l'enseignement judaïsant et énonce que la foi justifie contrairement à la loi.

chapitre 3

Expérience	<i>Manquez-vous à ce point de bon sens ?</i>
Ecriture	<i>L'Ecriture prévoyait que Dieu considérerait les non-Juifs comme justes sur base de la foi.</i>
Antériorité	<i>Un testament que Dieu a établi, la loi (survenue plus tard) ne peut l'annuler et rendre la promesse sans effet.</i>
Utilité de la loi	<i>La loi a été le guide chargé de nous conduire à Christ.</i>
Nouvelle filiation	<i>Vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ</i>

Etienne nous a présenté le chapitre 3 qui développe les 5 arguments présentés par Paul pour convaincre les Galates : l'argument de l'expérience, de l'Ecriture, de l'antériorité de la promesse de Dieu faite à Abraham, de l'utilité de la loi qui a été un guide pour nous amener à Christ et enfin, de la nouvelle filiation par la foi en Jésus-Christ.

Chapitre 4

- Introduction
- Paul complète son argumentation et introduit la notion de liberté:
 - Une transformation radicale: de l'esclavage à la filiation
 - Le souci de Paul pour la foi et le danger de retourner en arrière
 - Nostalgie de Paul envers les Galates
 - Enfants de la promesse, non de l'esclavage : la symbolique des 2 fils d'Abraham
- Conclusion

Nous poursuivons avec le chapitre 4 : En résumé, après une courte introduction nous verrons comment Paul complète son argumentation et introduit la notion de liberté. Nous verrons :

- Une transformation majeure de l'esclavage à la position de fils et de filles
- Le souci de Paul du retour en arrière des Galates
- L'affection et la nostalgie de Paul envers ses enfants spirituels
- Et nous terminerons par la symbolique des 2 fils d'Abraham et une courte conclusion.

Chapitre 4

- Introduction
- Une transformation radicale – **Galates 4 v 1-7**
 - Immaturité de l'humanité
 - Fin de l'enfance de l'humanité
 - De l'esclavage à l'état de fils, de filles
- C'est une transformation intérieure

Dieu met en nous l'Esprit de son Fils qui crie en nos cœurs
« Abba Père » : mot de tendresse, d'intimité. Mot d'enfant.

Introduction : il y a des textes dans la Bible qui parlent au cœur, qui bousculent, qui étonnent (comme nous la rappelé Guy la semaine passée), qui réveillent. Ce chapitre est de ceux-là. Il nous parle de quelque chose d'essentiel, de fondamental, qui touche notre manière de vivre la foi : sommes-nous esclaves ...ou enfants, sommes-nous esclaves ... ou libres ? L'apôtre développe le contraste entre la loi et la grâce et renforce son argumentation et introduit donc la notion de liberté. Voyons comment s'articule son argumentation.

Lisons v1 – 7 :

« Or, je le dis : aussi longtemps que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien d'un esclave, alors qu'il est le maître de tout ; il est soumis à des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué par le père. Nous aussi, lorsque nous étions enfants, nous étions asservis aux principes élémentaires du monde ; mais lorsque les temps furent accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, pour que nous recevions l'adoption. Et parce que vous êtes des fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Abba Père ! Ainsi, tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi l'héritier, grâce à Dieu. »

Une transformation radicale : de l'esclavage à la filiation.

Paul, dans cette lettre aux Galates, donne une raison (semble-t-il unique dans l'Écriture) selon laquelle l'étape de la loi était nécessaire avant celle de la foi. L'humanité s'est écartée de Dieu de telle manière qu'aucune communication directe entre Lui et eux ne soit désormais plus possible. Certes, le peuple juif fut l'objet d'une grâce particulière. Il connut Dieu, le vit à l'œuvre et reçut au Sinaï Sa loi et Ses commandements. Mais, dans la pratique, il ne se différencia guère des autres nations.

Ainsi, dit Paul, l'humanité entière, avant la venue du Christ, vivait dans l'immatunité. Elle était dans l'époque de l'enfance, incapable de se guider elle-même. Le Christ venu, le temps de l'enfance de l'humanité, dit Paul, prend fin. Deux choses qualifient le Christ et Le rendent apte à être le Sauveur de l'humanité :

1. Le Christ, explique Paul, n'est pas un extra-terrestre. Pour intégrer l'humanité, Il a emprunté le chemin de Mr « tout le monde », naissant d'une femme, vivant elle-même sous la loi. Et notre Seigneur vivra sous le régime du tutorat de la loi à laquelle Il devra lui aussi se soumettre.
2. Le Christ, étant né et ayant vécu sous la loi, est qualifié par son parcours sans faute, pour sauver et racheter par son œuvre tous ceux qui, à l'inverse de Lui, ont été incapables d'en satisfaire toutes les exigences.

Le Christ est venu nous libérer ! En effet, ce n'est pas seulement une question juridique. C'est une transformation intérieure. De l'esclavage à l'état de fils, de filles. La foi fait de nous des enfants de Dieu, ses héritiers. Nous n'avons plus besoin d'un accompagnement comme l'était la loi. Et par la foi, nous disons à Dieu notre confiance. Il met en nous l'Esprit de son Fils, qui crie en nos cœur « Abba Père ». La foi établit une relation d'amour.

Dans ces conditions, en quoi donc un être humain aurait-il encore besoin de tuteur pour sa vie, ayant en lui la propre vie et l'Esprit pour lui parler, se révéler et l'orienter dans tous les choix moraux et éthiques auxquels il est confronté dans ce monde ?

L'évangile de Jean nous a rapporté cette parole de Jésus : « si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres » (Jean 8 v 36)

Chapitre 4

- Le danger de retourner en arrière - **Galates 4 v 8-11**
 - Système de devoirs ou relation vivante?
 - Appel à la liberté : une invitation à vivre comme des enfants confiants
- Nostalgie de Paul envers les Galates - **Galates 4 v 12-20**
 - parle en pasteur et non plus en théologien
 - affection et amertume de Paul
 - soyez clairvoyants!

lisons les v8-11

« Autrefois vous ne connaissiez pas Dieu et vous serviez des dieux qui, par nature, ne le sont pas. Mais maintenant, après avoir connu Dieu, et surtout après avoir été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres principes élémentaires auxquels vous voulez à nouveau vous asservir ? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! Je crains d'avoir inutilement pris de la peine pour vous. »

C'est le souci de Paul pour la foi et le danger de retourner en arrière. Mais voilà, les Galates veulent retourner à ce qu'ils connaissaient avant : les règles, les rites, les obligations religieuses. Paul s'étonne : « comment retournez-vous à ces faibles et pauvres principes élémentaires auxquels vous voulez à nouveau vous asservir ? » (Galates 4 v 9).

Ce danger n'est pas réservé aux Galates. Il nous guette aussi. Oui, même nous, chrétiens. Car il est souvent plus rassurant de vivre dans un système de devoirs que dans une relation vivante avec Dieu. Il est plus facile d'obéir à des règles que de se laisser guider par l'Esprit. Plus facile de cocher des cases que d'aimer

vraiment. Mais le christianisme n'est pas une religion de performance. Ce n'est pas une suite d'obligations à remplir pour mériter le ciel. C'est un appel à la liberté. Une invitation à vivre comme des enfants confiants, non comme des esclaves anxieux.

Poursuivons par la lecture des **versets 12-20**

« Soyez comme moi, puisque moi aussi je suis comme vous, frères, je vous en supplie. Vous ne m'avez fait aucun tort. Vous le savez : ce fut à cause d'une maladie que je vous ai pour la première fois annoncé l'Évangile. Et mis à l'épreuve à cause de ma chair, vous n'avez témoigné ni mépris, ni dégoût ; vous m'avez, au contraire, reçu comme un ange de Dieu, comme le Christ-Jésus. Où donc est l'expression de votre bonheur ? Car je vous rends ce témoignage, que si cela avait été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner. Suis-je devenu votre ennemi en vous disant la vérité ?

Le zèle qu'ils ont pour vous n'est pas bon, mais ils veulent vous détacher de nous, afin que vous soyez zélés pour eux. Il est bon d'avoir du zèle pour le bien en tout temps, et non pas seulement quand je suis présent parmi vous.

Mes enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous, je voudrais être maintenant présent parmi vous, et changer de langage, car je suis dans l'embarras à votre sujet. »

Nous y rencontrons la nostalgie de Paul envers les Galates. Paul, à ce moment de la lettre, change de ton. Il ne parle plus en théologien, mais en pasteur et en pasteur blessé. Il dit : « Mes enfants, pour qui je souffre à nouveaux les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ». Quelle tendresse ! Et quelle douleur aussi. Paul est d'autant plus attristé du recul des Galates qu'il se souvient de quelle façon il a été accueilli par eux quand il est venu leur annoncer l'Évangile. Malade, repoussant par son aspect physique (Paul souffrait probablement d'une maladie des yeux), les Galates accueillent Paul comme un ange de Dieu, mieux, comme Jésus-Christ lui-même. Le revirement d'attitude de ses enfants spirituels envers son message affecte personnellement l'apôtre.

Mais Paul ne met pas cependant l'entière responsabilité du revirement des Galates sur eux seuls : C'est par manipulation, dit-il, que vous vous êtes détournés de ce que je vous avais annoncé pour adhérer aux hérésies qui vous ont été enseignées après moi. Les motifs de ceux qui vous ont ainsi fait dévier du message qui, pourtant vous avait apporté la vie, sont purement intéressés. Ils veulent vous détacher, non seulement de notre message, mais de nous pour que vous vous attachiez à eux ! Soyons clairvoyants !

Chapitre 4

- Enfants de la promesse, non de l'esclavage

Enseignement tiré des 2 fils d'Abraham - **Galates 4 v 21 – 31**

1) La symbolique d'Agar

- une esclave
- son fils n'est pas le fils de la promesse
- symbole de la Jérusalem actuelle
- pas l'héritier

Poursuivons et lisons les derniers versets : 21-31

« Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'écoutez-vous pas la loi ? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la femme esclave et un de la femme libre. Mais celui de l'esclave fut engendré selon la chair, et celui de la femme libre en vertu de la promesse.

Il y a là une allégorie ; car ces femmes sont les deux alliances. L'une, celle du mont Sinaï, enfante pour l'esclavage : c'est Agar. – Agar, c'est le mont Sinaï en Arabie – et elle correspond à la Jérusalem actuelle, car elle est dans l'esclavage avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, c'est elle qui est notre mère.

En effet, il est écrit : Réjouis-toi stérile, toi qui n'enfantas pas ! Eclate de joie et pousse des cris, toi qui n'as pas éprouvé les douleurs ! Car les enfants de la délaissée seront plus nombreux que ceux de la femme qui a son mari.

Pour vous, frère, comme Isaac ; vous êtes enfants de la promesse. Mais comme autrefois celui qui avait été engendré selon la chair persécutait celui qui l'avait été selon l'Esprit, ainsi en est-il encore maintenant. Or, que dit l'écriture ?

Chasse l'esclave et son fils, car le fils de l'esclave n'héritera pas avec le fils de la femme libre. Ainsi, frères, nous ne sommes pas enfants de l'esclave, mais de la

femme libre. »

Nous pourrions donner comme titre : « Enfants de la promesse, non de l'esclavage ». Dernier argument biblique utilisé par Paul pour convaincre les Galates de l'opposition et le caractère irréconciliable de l'alliance contracté par Dieu avec Israël par la loi avec celle établie au travers de la promesse : les enseignements tirés des 2 fils qu'eut Abraham, père de la foi, l'un au travers d'Agar, sa servante, l'autre, Isaac, au travers de Sara, son épouse légitime.

1. Agar : sa symbolique

- Elle était la servante d'Abraham : une esclave, son fils : il n'est ni un fils légitime, ni le fils de la promesse. Il est le résultat d'une initiative purement humaine n'accomplissant en rien la promesse donnée par Dieu au patriarche : le produit de l'impatience de Sara, le fils acquis par l'incrédulité.
- Il est le symbole de la Jérusalem actuelle, qui vit sous la loi, et qui, comme le fit Abraham à l'époque par son union avec Agar, essaye par ses propres moyens d'accomplir ce qu'ils pensent être la volonté de Dieu. (Agar, en arabe, signifie la montagne : le Sinaï)
- Sur ordre de Dieu, Abraham devra chasser l'esclave et l'enfant qu'il aura eu d'elle afin qu'il n'hérite pas avec celui de Sara.

Chapitre 4

- Enfants de la promesse, non de l'esclavage

- 2) La symbolique de Sara

- femme légitime: libre et non esclave
 - fait partie de la promesse de Dieu
 - stérile d'où l'intervention de Dieu
 - Isaac est le seul héritier et symbolise la Jérusalem céleste

2. Sara : sa symbolique

- Sara est la femme légitime d'Abraham, libre et non esclave
- C'est d'elle dont Dieu parlait lorsqu'il promit à Abraham un fils
- Elle était stérile, ce qui indiquait que le fils de cette femme ne pouvait venir que par l'effet de l'intervention de Dieu
- C'est lui seul qui est l'héritier légitime d'Abraham. Il symbolise la Jérusalem céleste qui rassemble tous les croyants issus de la foi.

Paul en tire une leçon spirituelle : nous ne sommes pas enfants de l'esclave, mais de la femme libre. C'est-à-dire que notre vie chrétienne ne naît pas de nos efforts, mais de la promesse de Dieu. C'est la grâce qui fait vivre, pas la loi.

Chapitre 4 - Conclusions

Vivons comme des enfants libres

- Tu n'es pas esclave – Tu n'es pas obligé de mériter l'Amour de Dieu – Tu l'as déjà reçu.
- Tu n'es pas orphelin. Tu es fils, tu es fille. Et Dieu est ton Père
- Tu n'es pas condamné à vivre dans la peur ou la culpabilité.

Tu es appelé à la liberté des enfants de Dieu

Conclusions

En conclusion, vivons comme des enfants libres. Cette parole de Paul n'est pas une histoire, une idée du passé. Elle est vivante. Elle nous est adressée aujourd'hui :

- Tu n'es pas esclave. Tu n'es pas obligé de mériter l'amour de Dieu. Tu l'as déjà reçu.
- Tu n'es pas orphelin. Tu es fils, tu es fille. Et Dieu est ton Père.
- Tu n'es pas condamné à vivre dans la peur ou la culpabilité. Tu es appelé à la liberté des enfants de Dieu.



Alors, vivons comme des enfants. Non pas de façon immature, mais avec la confiance, la joie, la liberté de ceux qui savent qu'ils sont aimés sans condition.

Je terminerai par la citation du premier verset du chapitre suivant : « C'est pour la liberté que Christ nous a délivrés » (Galates 5 v 1)

A suivre, donc !

24/08	introduction : contexte, destinataires, messages	Jean
21/09	chapitres 1 & 2 : l'évangile du Christ et l'autorité de Paul	Arnaud
30/11	chapitre 3 : justification par la foi et non par la loi	Etienne
25/01	chapitre 4 : contraste entre la loi et la grâce	Olivier
15/03	chapitre 5 & 6 : la liberté en Christ et la vie par l'Esprit	Laurent
19/04	conclusions	Jean-Pierre

A LA DÉCOUVERTE DE LA LETTRE AUX

GALATES



JOIN US 
RUE DE CHARLEROI 17A, 1470 GENAPPE